Label « viande de France » et après ? Quid de l'étiquetage halal ?

écrit par Christine Tasin | 14 février 2014



Ils pavoisent, confiance, traçabilité, garantie de manger français...

http://www.web-agri.fr/actualite-agricole/politiquesyndicalisme/article/trois-ministres-reunissent-sept-filieresautour-du-label-viande-de-france-1145-98093.html

Comme d'habitude ils se moquent de nous.

Si manger français est primordial pour notre économie, nos emplois et notre santé, sans parler de la planète qui n'en peut plus de voir circuler toutes les denrées dans tous les sens, il n'empêche que…

- Nous en avons assez qu'ils nous prennent pour des demeurés en faisant tout pour « la concurrence libre et non faussée », l'absence de barrières douanières qui crée chez nous baisse de salaires et faillites et leurs efforts pour contrebalancer les conséquences par la création d'un label français…
- -Nous en avons assez qu'ils nous prennent pour des demeurés en nous garantissant que l'abattage de l'animal aura bien eu lieu

en France mais en refusant l'étiquetage halal qui nous garantirait que nous ne mangeons pas une bête qui a souffert de longues minutes avant de mourir, qui ne risque pas de nous intoxiquer et que nous ne finançons pas le terrorisme en payant une dîme aux mosquées qui ont certifié halal ce que nous mangeons.

Alors je vous demande d'écrire fort poliment aux ministres concernés pour leur faire part de vos observations.

Monsieur le ministre de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt

78, rue de Varenne

75349 Paris 07 SP

Monsieur le ministre de l'économie sociale et solidaire

Télédoc 151 139, rue de Bercy

75572 Paris Cedex 12

http://www.economie.gouv.fr/courrier/4204

Monsieur de ministre de la Consommation : même adresse et même contact que pour le ministre de l'économie sociale et solidaire.

Christine Tasin